

Journée d'information sur le dispositif de la Casnos et de ma Cnma à Annaba

Les représentants des services agricoles et de l'UNPA, les grands absents

La journée d'information sur le nouveau dispositif visant à l'intégration des non-salariés du secteur de l'agriculture et de la pêche au système de Sécurité sociale, organisée, avant-hier, à Annaba, n'aura pas suscité l'engouement des principaux acteurs visés, à savoir les services agricoles et l'Union nationale des paysans algériens. Pire, ils ont purement et simplement boudé la rencontre qui a été organisée à leur intention par le directeur général de la Caisse de la mutualité agricole (CNMA) et celui de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnoss), ainsi que leurs représentants des

11 wilayas de l'extrême est du pays.

Une défection qui a été bien regrettée par MM. Cherif Benhabiles et Chawki Acheuk-Youcef, les responsables respectifs de la CNMA et de la Casnos.

Évoquant les principales mesures mises en œuvre au profit des agriculteurs, M. Acheuk a invité les agriculteurs non salariés redevables de cotisations sociales, à se présenter aux agences de la Casnos avant le 31 mars 2016, pour pouvoir bénéficier des échéanciers de paiement de leurs cotisations antérieures. De même qu'il a demandé aux commerçants, aux artisans, aux transporteurs et aux chauffeurs de taxi les... de saisir l'opportunité de cette mesure exceptionnelle pour régulariser leur situation et faire profiter leurs ayants droit d'une couverture sociale. M. Benhabiles, de son côté, rappellera que la Cnma a mis à la disposition de la Casnos ses locaux des anciennes caisses régionales ainsi que les 370 bureaux. "Les exploitants agricoles auront la possibilité de se rapprocher des CRMA, des bureaux locaux ainsi que des agences Casnos pour bénéficier d'un allègement des procédures et donc, d'une prise en charge efficace de leurs dossiers", assurera-t-il. Et d'ajouter, pour prouver l'excellente santé financière et la solvabilité de la caisse de mutualité, que le capital social de la Cnma est passé de 1 à 3 milliards de dinars et qu'elle est en train de devenir l'un des organismes de placement les plus importants d'Algérie. "Cela dénote notre aisance et des résultats très intéressants qui nous permettent d'accompagner le monde agricole et halieutique et ainsi faire profiter de notre expérience le million de personnes qui y activent", dira M. Benhabiles.

A. Allia